

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**



Conseil Communautaire



Séance du **Jeu**di 30 Mai 2024 à 20h30

Nombre de membres en exercice : 61  
Nombre de membres présents : 41  
Nombre de membres ayant  
donné pouvoir : 6  
Nombre de membres excusés : 3  
Nombre de membres absents : 11

Date de convocation :  
**24 mai 2024**

Acte rendu exécutoire après visa du  
contrôle de légalité le :

**- 7 JUIN 2024**

et publication par la mise en ligne sur  
le site internet le :

**- 7 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt-quatre mai deux mille vingt-quatre.

Les courriers de convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-quatre mai deux mille vingt-quatre.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

## 5 - Institutions et Vie Politique

### 5.3 - Désignation de représentants

**Objet : Modification de la composition de la commission thématique « Grand et Petit Cycles de l'Eau » de l'Intercom de la Vire au Noireau – Désignation de représentants**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT					X
Mme Nathalie BOUILLARD			M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT			Mme Valérie DESQUESNE		
M. Sylvain DELANGE			Mme Gislaïne MARIE		
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				
<b>PERIGNY</b>					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
<b>PONTECOULANT</b>					
Mme Gislaïne MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO		Mme Vanessa LARCHER			
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	X				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	X				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT			M. Maurice ANNE		
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE	X				
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN				X	
M. Alain DECLOMESNIL				X	
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES			M. Marc GUILLAUMIN		
M. Joël DROULLON					X
M. Corentin GOETHALS	X			X	
Mme Catherine MADELAINE					
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT					X
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>11</b>
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			41		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			47		

**Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente, donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

Faisant suite aux démissions :

- de M. André LEBIS de son mandat de conseiller municipal de la commune de Souleuvre-en-Bocage ;
- de M. Jean-Pierre MURIER de sa fonction de représentant du pôle de proximité de Saint-Sever au sein de la commission « Grand et Petit Cycles de l'Eau » de l'Intercom de la Vire au Noireau, adressée par mail en date du 11 janvier 2024 ;

il convient de procéder à la désignation de représentants des communes appelés à siéger au sein de la commission thématique « Grand et Petit Cycles de l'Eau » de l'Intercom.

**Il est ainsi proposé au conseil communautaire de procéder à ces désignations.**

*La désignation est soumise aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicables à l'EPCI en vertu de l'article L5211-1.*

*Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.*

*Toutefois, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.*

*Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions communautaires ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.*

**A l'unanimité, le conseil communautaire décide de ne pas procéder à un vote au scrutin secret.**

**Mme la Présidente informe les conseillers communautaires que les élus suivants ont d'ores et déjà fait acte de candidature pour les postes à pourvoir :**

- **Pôle de proximité de Saint-Sever : M. Thierry BISSON**  
(Conseiller municipal de la commune de Pont-Bellanger)
- **Pôle de proximité de Souleuvre-en-Bocage : M. Didier DUCHEMIN**  
(Conseiller municipal de la commune de Souleuvre-en-Bocage et conseiller communautaire)

**Mme la Présidente demande s'il y a d'autres candidats.**

- Aucun conseiller ne fait acte de candidature.

**Une seule candidature ayant été déposée pour chacun des postes à pourvoir au sein de la commission thématique « Grand et Petit Cycles de l'Eau » de l'Intercom de la Vire au Noireau, les élus susmentionnés sont ainsi désignés pour siéger au sein de cette instance.**

- **La représentation des pôles de proximité au sein de la commission thématique « Grand et Petit Cycles de l'Eau » de l'Intercom de la Vire au Noireau s'établit comme suit à compter de la présente délibération :**

<b>Territoires</b>	<b>Membres</b>
Pôle de Proximité de Condé	M. Daniel BREARD
	Mme Valérie DESQUESNE
	Mme Vanessa LARCHER
	M. Jean-Christophe MEUNIER
Pôle de Proximité de Saint-Sever	M. Dirk BASYN
	M. Thierry BISSON
	M. Alain DUFLOT
	M. Eric JUS

Souleuvre-en-Bocage	M. Alain DECLOMESNIL
	M. Didier DUCHEMIN
	M. Jean-Luc HERBERT
	M. Jean-Marc LAFOSSE
Valdallière	M. Frédéric BROGNIART
	Mme Françoise FERGANT
	M. Mickaël GUETTIER
	M. Christophe MASSON
Vire Normandie	Mme Nicole DESMOTTES
	M. Joël DROULLON
	M. Gilles MALOISEL
	M. Pascal MARTIN

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS  
Le secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE  
Présidente de l'Intercom de la Vire au  
Noireau,